

Étape 3 : ÉLABORATION DES MESURES D'URGENCES		
Situations d'urgence	Plan d'action (interventions à faire)	Directives pour chacun des participants
Accident de la route		
Incendie de forêt		
Disparition d'une personne		
Maladie, allergie grave		
Blessures majeures (mobilisant la personne ou nécessitant des soins d'urgence)		
Autres :		

GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.

Étape 4 : IDENTIFICATION DES VOIES D'ÉVACUATION					
Sorties d'urgence	Lieux d'évacuation				Informations pertinentes
	Latitude / longitude (pour une carte topographique et GPS)		Point de repère Ex : quai, marina, route, pont	Type de chemin/accès au point d'évacuation	
1. Rampe de mise à l'eau du lac Duparquet	79°13'51,146''O	48°29'24,141''N	Rampe de mise à l'eau en béton	À partir de la municipalité de Duparquet, prendre le chemin du moulin (carrossable non pavé) et garder toujours la gauche jusqu'à la rampe de mise à l'eau	
2. Mise à l'eau du parc de Rapide-Danseur	79°18'0,123''O	48°33'10,773''N	Mise à l'eau, accès par le sentier du Parc (arrière de l'église)	À partir de la municipalité de Rapide-Danseur, vous rendre derrière l'église	Pas d'accès en voiture jusqu'au point de sortie (stationnement à l'église)
3. Rampe de mise à l'eau de Gallichan	79°17'41,744''O	48°36'13,451''N	Rampe de mise à l'eau en béton, quai, pont	Au centre de la municipalité de Gallichan (au pont)	
4. Rampe de mise à l'eau de la plage Gendron	79°18'15,892''O	48°38'2,234''N	Rampe de mise à l'eau en béton, plage	À partir de la municipalité de Gallichan, prendre le rang 4 & 5 Ouest jusqu'au bout (route locale non pavée) et prendre chemin Gendron.	
5. Rampe de mise à l'eau de la plage Rotary (lac Abitibi)	79°15'19,293''O	48°41'29,145''N	Grande plage, camping, rampe de mise à l'eau	À partir de la municipalité de Palmarolle, prendre le rang 8 & 9 Ouest jusqu'au bout (route locale pavée).	

GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.

Étape 5 : ÉQUIPEMENTS DE PREMIERS SOINS ET DE COMMUNICATION	
Équipement de premiers soins que nous avons en notre possession Quoi/où/qui sait l'utiliser ?	Moyens de communications et de signalisation que nous avons en notre possession Quoi/où/ qui sait les utiliser ? <input type="checkbox"/> Cell : () <input type="checkbox"/> Radio VHF <input type="checkbox"/> Tél satt : () <input type="checkbox"/> Système Spot <input type="checkbox"/> Feu de détresse pyrotechnique Type : _____ <input type="checkbox"/> Corne de brume <input type="checkbox"/> Autre : _____

Étape 6 : COORDONNÉES GROUPES DE SECOURS, SERVICES MÉDICAUX ET AUTRES	
Sûreté du Québec, pompier, ambulance	9-1-1 De votre cellulaire : *4141
Centres hospitaliers	Rouyn-Noranda (819)764-5131 La Sarre (819) 333-2311 Val-d'Or (819) 825-6711 Amos (819)732-3341 Ville-Marie (819) 629-2420
Info-Santé	8-1-1
Centre antipoison du Québec	1-800-463-5060
Braconnage S.O.S	1-800-463-2191
SOPFEU (incendie de forêt)	1-800-463-3389
Hydro-Québec (fils sous tension tombés)	1-800-790-2424
Info-Transports	5-1-1
Recherche et sauvetage aérien	1-800-267-7270
Recherche et sauvetage maritime	1-800-463-4393
Air Médic (ambulance aérienne)	1-877-999-3322 (numéro d'urgence seulement)
Contact :	
Contact :	
Contact :	

GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.

Annexe Plan de mesures d'urgence

Étape 1 : GESTION DES RISQUES

Étape cruciale dans un processus de sortie. L'aide-mémoire proposé vous permettra de bien amorcer votre sortie et d'assurer la sécurité de tout un chacun. Comme on parle ici d'étape 1, elle est considérée comme étant préalable à l'étape 2 et ainsi de suite.

Étape 2 : IDENTIFICATION DU PARCOURS ET DES RESPONSABLES

Après avoir validé les informations relatives aux choix de parcours et après avoir complété votre plan de sortie (niveau de difficulté, niveau des participants, durée, etc.), il est important de déterminer un responsable de la sortie et de l'application du plan de mesure d'urgence et d'y inscrire les informations relatives à la personne qui détient votre plan de sortie, plan de mesures d'urgence et toutes cartes pertinentes en sa possession.

Étape 3 : ÉLABORATION DES MESURES D'URGENCES

Situations d'urgence Inscrire toutes les situations possibles en milieu naturel autres que celles déjà mentionnées. Ceci vous permettra aussi de bien saisir l'ampleur de la sortie et ainsi identifier votre plan d'action c'est-à-dire les **interventions à faire** pour chacune des situations (qui fait quoi? déterminer les techniques de sauvetage selon la situation ou la séquence des actions à poser, déterminer à quel moment on fait appel à de l'aide extérieure etc.) et finalement, déterminer les **directives à appliquer par les autres participants** en cas de situations d'urgence. Le fait d'identifier les situations d'urgences possibles, les plans d'actions et les directives pourra faciliter l'intervention et aussi permettre de bien gérer la situation.

Étape 4 : IDENTIFICATION DES VOIES D'ÉVACUATION ET DES MOYENS DE COMMUNICATION

Évidemment, il faut connaître les voies d'évacuations possibles d'un parcours pour pallier les imprévus et situations d'urgence. Pour chacun des parcours proposés par le répertoire, des sorties d'urgence ont été répertoriées et bien identifiées dans chacun des plans de mesure d'urgence et par une croix rouge sur les cartes.

Étape 5 : ÉQUIPEMENTS DE PREMIERS SOINS ET DE COMMUNICATION

Faites la liste de tous équipements de premiers soins, de sécurité et de communication dont vous disposez pour la sortie et inscrivez où ils se trouvent et qui sait les utiliser. À cette étape, nous considérons que vous avez validé leurs états et que votre trousse de premiers soins est complète et à jour.

Étape 6 : COORDONNÉES GROUPES DE SECOURS, SERVICES MÉDICAUX ET AUTRES

Voici la liste des services de secours. Ajoutez-y les coordonnées des personnes ressources, entre autre, la personne qui a en main votre plan de sortie et votre plan de mesures d'urgence, service de navette, ainsi que toutes autres personnes que vous pourriez devoir rejoindre lors de la sortie.

GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.